



# BULLETIN PAROISSIAL

## Ferdinand Buisson (1841-1932) : La conscience protégée par la laïcité

Le début de Genèse 11 met en scène une humanité unifiée par « une seule langue et les mêmes mots » (v 1). Cette unité linguistique n'est pas présentée d'emblée comme négative. Elle devient problématique lorsqu'elle se mue en projet de toute-puissance : « Construisons-nous une ville et une tour dont le sommet touche au ciel et faisons-nous un nom... » (v 4) L'uniformité se transforme en instrument d'auto-glorification, voulant surpasser le Nom de Dieu, voire le remplacer. Cette ville de Babel et sa tour deviennent les symboles d'une humanité qui prétend se suffire à elle-même. La dispersion et la pluralité des langues ne sont pas que des sanctions. Elles sont une limite salutaire. Elles empêchent la fusion de tout et de tous en un seul bloc totalisant. Elles autorisent la diversité et introduisent l'altérité. Autrement dit, Babel met en garde contre toute prétention à l'unanimité qui abolirait la liberté.

Cette compréhension biblique éclaire, me semble-t-il, la loi du 9 décembre 1905, dite de "Séparation des Églises et de l'État", préparée par Emile Combe, adoptée sous l'impulsion d'Aristide Briand, et conçue, entre autres, par Ferdinand Buisson (philosophe protestant libéral, directeur de l'enseignement primaire, président de la Ligue de l'enseignement, et président de la Commission parlementaire qui rédigea le texte de loi). Elle repose surtout sur ses deux premiers articles : l'article 1 assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. L'article 2 énonce que « la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». Pour les protestants, comme Buisson (devenu président de la Ligue des Droits de l'Homme, qu'il avait cofondée en 1898, il recevra le Prix Nobel de la Paix en 1927), après des siècles de persécutions, comme pour les juifs, la séparation Églises/État inscrite dans la loi est la condition d'une liberté protégée, pour tous. Elle empêche que le pouvoir politique s'identifie à une seule confession. Elle refuse qu'une « seule langue » religieuse devienne langue officielle du pouvoir. Pour Buisson, qui a fondé une Église Protestante Libérale à Neuchâtel (sans dogme, ni credo, axée sur l'enseignement de Jésus et la liberté de conscience), la foi ne peut être authentique que libre ; l'État et ses agents ne peuvent être justes que neutres.

Il est bon de rappeler que la séparation de 1905 n'est pas l'effacement du religieux dans l'espace public. Au contraire, elle offre un espace où la parole, croyante ou pas, peut s'exprimer sans contrainte, ni privilège, où toutes les convictions, croyantes ou pas, peuvent dialoguer et coexister. Dans un contexte contemporain où les crispations identitaires resurgissent, parfois violemment, et où certains rêvent d'un retour à une homogénéité culturelle, politique, religieuse, Babel nous avertit : l'unité imposée devient vite domination. La laïcité protège la liberté en organisant la distance, et en autorisant la diversité. Pour nous, protestants, l'enjeu est d'habiter cet espace commun. Non pour ériger des tours qui toucheraient le ciel, mais pour témoigner, librement, dans la pluralité des langues et des convictions, d'une espérance qui ne cherche pas à se faire un nom, mais à servir.



ÉGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE  
communauté luthérienne et réformée

Eglise Protestante  
Unie de  
Fontainebleau  
Nemours Montereau  
3 rue Béranger  
77300 Fontainebleau  
Pasteure Joëlle  
Wetzstein  
01 64 22 80 31  
(en congé tous les lundis)  
epufontainebleau@  
gmail.com

## Pour soutenir votre Église :

**Par virement :** IBAN : FR76  
3000 3013 1200 0502 6038  
179

BIC-ADRESSE SWIFT :  
SOGEFRPP

**Destinataire du virement :**  
ASS CULT DE L'ÉGLISE. Si  
ce nom ne fonctionne pas :  
validez ! Il finit par être  
accepté, car l'important est  
le numéro de compte.  
**Précisez, en référence du  
virement, votre nom,  
prénom et adresse postale  
complète pour recevoir un  
reçu fiscal.**

**Ou envoyez votre chèque à  
l'ordre de EPU Fontainebleau  
à l'adresse postale ci-dessus.**

**Chaque don compte !  
Merci !**

**Pour faire un don  
sécurisé via notre  
site internet,  
scannez ce QRCode :**



# KHÉLIS RENAISSANCE EN CONCERT



Direction Guy PRINTEMPS



Dimanche 15 mars 2026 à 17 h

Temple de Fontainebleau  
3 rue Béranger - 77300

POLYPHONIES VOCALES  
DE LA RENAISSANCE

Sermisy, Costeley, Palestrina, de Lassus, Victoria...

Entrée et participation libres

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

[Khelisrenaissance.com](http://Khelisrenaissance.com)

*Assemblée Générale*



**Assemblée Générale Ordinaire  
de l'Association Cultuelle : dimanche 22 mars**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Cultuelle de l'Église Protestante Unie de Fontainebleau-Nemours-Montereau aura lieu le **dimanche 22 mars**, après un culte court à **10 heures**. L'émargement des membres de l'Association Cultuelle se fera à partir de 9 h 30. Bien sûr, tout le monde peut participer à cette AG (nous n'avons rien à cacher !), mais seuls les membres inscrits avant le 31/12/2025 ont le droit de voter. Ce sera l'occasion d'évoquer les activités qui ont eu lieu en 2025, et celles que nous projetons en 2026-27, de vous présenter une charte qui sera mise aux voix, de voter les comptes 2025 et le budget 2026. De renouveler les mandats au Conseil presbytéral de Nathanaël BESSE, Maurice DRAPIER, et Fabrice NAPPORN. Et d'élire quatre nouveaux conseillers presbytéraux : Cyrille ANATO, Mahery Henintsoa ANDRIAMAHEFA, Marie LASNE, et Natacha RAKOTOMALALA. Cette AG sera immédiatement suivie d'un Conseil presbytéral pour élire un nouveau bureau et les délégations. En effet, le dernier mandat de président de Jean-Christophe Moreau se terminera ce jour-là. Et nous le remercions grandement pour tout ce qu'il a apporté à la paroisse durant ses trois mandats successifs !



## Débat sur les finances de l'Église, sur proposition du Conseil régional : Dimanche 29 mars, temple de Châtillon-Coligny

Étant donnée la situation financière de notre Église dans son ensemble et de nos paroisses en particulier, le Conseil régional propose une rencontre consistoriale pour réfléchir ensemble à la vie financière de l'Église. Cette rencontre est organisée pour tous les pasteurs, présidents et vice-présidents, trésoriers et trésoriers adjoints. Elle est aussi ouverte à tous les conseillers presbytéraux et à tous les paroissiens intéressés par l'avenir financier de notre Église. Pour le consistoire "Entre Vignes et Forêts", elle aura lieu le **dimanche 29 mars au temple de Châtillon-Coligny/Sainte Geneviève des Bois (14 rue de la Lancière), après un repas partagé.**

- Au programme :

- Prise de conscience de la situation financière et information sur le fonctionnement financier de notre Église,
- Animation financière des paroisses et outils « novateurs » (communication, nouvelles technologies, aller chercher de nouveaux donateurs),
- Immobilier (le premier poste financier des Églises locales !) : bien gérer c'est prévoir, mutualiser les ressources, accepter de se séparer,
- A qui appartient l'argent de l'Église ? Solidarité et dimension spirituelle de l'argent.

- Objectifs : Imaginer des propositions de décision pour le Synode régional, repartir avec des pistes concrètes pour les Églises locales, faire jouer l'intelligence collective et partager les bonnes expériences.

*Samuel AMEDRO, président du Conseil régional*

**NDLR** : Nous organiserons un covoiturage, tout de suite après le culte du 29 mars, pour nous rendre ensemble, et nombreux, à ce débat important pour notre Église. Contactez notre pasteure Joëlle pour organiser le transport des personnes intéressées. Merci à chacun.e d'apporter une boisson, un plat salé ou sucré que nous partagerons sur place, et vos couverts. La réunion commencera en début d'après-midi.



## Séjour à Taizé pour les 15-25 ans (ou moins de 35 ans) : 19 - 26 avril

Comme chaque année au printemps, le SRJ (Service Régional Jeunesse) propose aux jeunes entre 15 et 25 ans un séjour d'une semaine à Taizé, en Bourgogne, du **19 au 26 avril 2026**. Taizé, c'est quoi ?

- ▶ Une communauté œcuménique de frères de nationalités diverses ;
  - ▶ Un lieu de prière et d'écoute de la Parole ;
  - ▶ Un accueil privilégié pour des milliers de jeunes du monde entier ;
  - ▶ Un coin de verdure pour une vie proche de la nature ;
  - ▶ Trois temps de prière quotidiens au rythme de magnifiques chants méditatifs ;
  - ▶ Une grande place laissée au silence et au recueillement ;
  - ▶ D'intenses partages bibliques en petits groupes ;
  - ▶ Des rencontres, des échanges spirituels forts avec des gens de tous les horizons ;
  - ▶ Le bon moment pour retrouver d'autres jeunes Protestant(e)s de la région et créer des liens d'amitié durables et chaleureux, importants pour la vie d'Église ;
  - ▶ Une vie en collectivité pour apprendre la fraternité et la solidarité...
- ... un chemin vers la découverte de soi, des autres et de Dieu.



Taizé, c'est pour chaque jeune qui s'y rend pour la première fois une découverte, un émerveillement, un apprentissage, un bouleversement... Nul n'en revient jamais tel qu'il est parti ! Alors et toi ? Tu viens avec nous cette année ?

Pour t'inscrire, flashe ce QR Code avant le 31 mars :



Le coût du séjour est de 150€ tout compris (hébergement + repas + transport). Mais l'argent ne doit en aucun cas être un frein à ton envie de partir, alors n'hésite surtout pas à contacter les responsables de ton Église ou le SRJ : il y aura toujours une solution !

Renseignements : [service.jeunesse-rp@epudf.org](mailto:service.jeunesse-rp@epudf.org) ou Gaëlle Couvez 06.60.18.06.54

*Gaëlle Couvez*

## Mars 2026

**Tous les lundis** à partir de **12 h 30** : Repas partagé ou préparé, suivi d'une discussion.

**Dimanche 1er mars, 10 h** : Culte avec Sainte Cène, suivi d'un verre de l'amitié pour dire au-revoir à Corinne et Claude Stephan.

**Vendredi 6, 20 h** : Conseil presbytéral.

**Samedi 7, 9 h 30** : Jardinage au presbytère.

**Dimanche 8, 10 h** : Culte, suivi d'un apéritif "spécial" pour l'anniversaire d'Élise Toussaint.

**Judi 12, 14 h et 20 h** : Partages bibliques. Nous continuons notre parcours chronologique sur le thème de la liberté de conscience avec **Ferdinand Buisson** : **"La conscience protégée par la laïcité."**

La promulgation de la loi du 9 décembre 1905, dite « Loi de Séparation des Églises et de l'État », est une nouvelle protection de la liberté de conscience. Les protestants de France, qui sont pour beaucoup à l'origine de cette laïcité, vont l'accueillir avec un immense soulagement !

**Genèse 11, 1-9** : Ce récit introduit la question du pluralisme : la diversité n'est pas un échec, c'est une richesse voulue par Dieu. Vivre ensemble dans un cadre commun (comme la laïcité) nécessite de reconnaître et respecter cette diversité.

**Vendredi 13** : Première rencontre interreligieuse à Avon (sur invitation). Notre pasteure y participe.

**Samedi 14, 9 h 30 - 16 h, Montargis** : Formation organisée par l'Équipe Régionale Formation pour tous les conseillers presbytéraux du consistoire, et pour les personnes discernées, autour de l'hospitalité et de l'accueil. Avec repas partagé.

**Dimanche 15, 10 h** : Culte 'familles'. Éveil à la foi et école biblique pendant le culte. **11 h 30** : Catéchisme suivi d'une préparation au baptême et à la confirmation pour les catéchumènes concernés. **17 h** : Concert au temple par l'Ensemble Vocal Khélis Renaissance. Libre participation.

**Judi 19, 10 h** : Pastorale consistoriale à Auxerre.

**Samedi 21, 10 h, Montargis** : Conseil de Consistoire, avec repas partagé.

**Dimanche 22, 9 h 30** : Émargement des membres de l'Association Cultuelle. **10 h** : Culte court. Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Cultuelle, suivie d'un Conseil presbytéral pour élire le nouveau bureau et les délégations.

**Mardi 24, 18 h** : Réunion de l'Eglise Verte.

**Dimanche 29, 10 h** (Attention au passage à l'heure d'été !) : Culte des Rameaux. Suivi, **au temple de Châtillon-Coligny/Sainte Geneviève des Bois (14 rue de la Lancière)**, d'un repas partagé et d'un débat vers **14 h**, sur les finances de l'Église. Tout le monde peut participer. Organisons un covoiturage (contactez notre pasteure) Merci d'apporter une boisson, et un plat salé ou sucré à partager. Ainsi que vos couverts.

### **Et notez déjà dans vos agendas :**

- Concert solidaire pour l'Entraide Protestante : **Lundi 6 avril (lundi de Pâques), 16 h 30**.
- Église Verte : Culte des "prémices" en forêt avec pique-nique et jeux, **pour tous les âges** : **Judi 14 mai, fête de l'Ascension**.